

Le genre des noms

Donner le genre d'un nom commun revient à dire s'il est masculin ou féminin.

Un nom masculin peut être précédé par un.

Un nom féminin peut être précédé par une.

Certains noms masculins peuvent être mis au féminin (et l'inverse). Ce sont en général des noms de personnes ou d'animaux.

Pour cela, on transforme en général la fin du mot : un ami/une amie, un maître/une maîtresse.

Certains mots changent complètement : un oncle/une tante, un cheval/une jument